

Nombre :  
de Conseillers en exercice 14  
de Conseillers présents 9  
de Votants : 11(10)

L'an deux mil dix-neuf le 6 du mois de mars ,le Conseil Municipal de la Commune de Nalliers , dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie ,sous la présidence de Monsieur André BOULOT , Maire . Date de la convocation le 27/02/19.

Membres Présents : MM. André BOULOT, Dany BOIDE, Hervé MASSONNET, Philippe GEANT, Agnès FRISQUE, Brigitte ROGET, Yannick BLANCHARD, Dany COCQUET, Véronique THONNELIER,

Membres Absents : Jean-Luc SIMMONNEAU, Roger GOINEAU, CERCEAU Magalie, Françoise ALAITRU, Ninon LACOLLEY  
Ninon LACOLLEY donne pouvoir à Brigitte ROGET, Françoise ALAITRU donne pouvoir à Philippe GEANT,  
BLANCHARD Yannick est élu secrétaire de séance Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé

**159-19 Budget Assainissement 2018/Compte Administratif/Compte de Gestion / Affectation du résultat**

**Compte Administratif : (10 votants)**

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr GEANT Philippe délibérant sur le **Compte Administratif** de l'exercice 2018, dressé par M. André BOULOT , Maire , après s'être fait présenter le Budget Primitif ; lui donne présentation du compte administratif , résumé comme suit , et l'approuve à l'unanimité:

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Titres de recettes émis	46 564.23	95 915.18	142 479.41
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Mandats émis	21 738.70	71 173.33	92 912.03
	Dépenses engagées non mandatées	22 320.00		22 320.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution Excédent (+) Déficit(-)	24 825.53	24 741.85	49 567.38
	Restes à réaliser Excédent (+) Déficit(-)	-22 320.00		-22 320.00
RESULTAT REPORTE	résultats reportés Excédent (+) Déficit(-)	25 501.02	31 430.42	56 931.54
RESULTAT CUMULE	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (sans RAR)	50 326.55	56 172.37	106 498.92
	Résultat cumulé Excédent (+) Déficit(-) (avec RAR)	28 006.55	56 172.37	84 178.92

**Compte de Gestion : (11 votants)**

Après présentation de Monsieur le Maire , le Conseil Municipal , à l'unanimité:

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , les titres définitifs de créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés , les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux des mandats , le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif , l'état du Passif , l' état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer .

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

▪ **Déclare que le compte de gestion dressé , pour l'exercice 2018 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur , n'appelle ni observation ni réserve de sa part .**

**Affectation du résultat : (11 votants)**

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2018 constatant que le compte administratif présente un excédent d'exploitation, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat		Affectation obligatoire	Solde disponible
Excédent au 31/12/2018	56 172.37	à l'apurement du déficit	affectation complémentaire
		aux réserves réglementées	excédent reporté 56 172.37
		virement à l'investissement	

Certifiée exécutoire compte tenu de sa réception en Sous Préfecture le :

et de sa publication le

Fait et délibéré les jours , mois et an que dessus .

Ont signé au registre tous les membres.

Pour extrait conforme ,

Le Maire ,  
André Boulot



*Boulot*